

# CHARTRE DE CONSULTATION DES OUTILS MULTIMEDIA DANS LES MEDIATHEQUES JURA NORD

(Avenant au règlement intérieur de la Médiathèque Jura Nord)

Les médiathèques Jura Nord mettent des postes informatiques à disposition du public et offrent ainsi la possibilité de consulter Internet, d'utiliser des outils bureautiques, de suivre des cours d'informatique, de numériser et d'imprimer des documents.

## **1-Conditions d'accès**

L'accès se fait aux horaires d'ouverture de la bibliothèque. En cas de forte affluence ou d'une animation spécifique dans l'espace multimédia, la médiathèque se réserve le droit de fermer l'espace Internet.

L'accès aux postes multimédia est gratuit et réservé aux personnes inscrites à la médiathèque.

Pour consulter un poste multimédia, tout utilisateur doit donner son identité à la banque de prêt et le numéro de l'ordinateur utilisé.

La consultation d'un poste multimédia est limitée à 1 heure. Il est possible de prolonger la consultation en fonction de la disponibilité des postes multimédia.

En cas d'affluence et d'absence de réservation, le personnel se réserve le droit d'organiser les créneaux de consultation des postes multimédia.

La réservation d'un poste multimédia est possible à raison d'1 heure par jour d'ouverture.

L'accès à un poste multimédia est limité à deux personnes par poste.

Pour les mineurs, une autorisation parentale d'accès à l'Internet doit être signée par l'adulte responsable (Mise en garde : les filtres et « logiciels de contrôle parentale » qui équipent les postes de consultation ne remplacent pas la vigilance d'un adulte). Il est recommandé que les enfants de moins de 12 ans soient accompagnés par un adulte. Dans la mesure de ses moyens, le personnel s'emploie à être vigilant quant à la nature des sites consultés.

## **2-conditions d'utilisation**

L'impression de documents est payante. Le tarif d'impression est affiché dans l'espace multimédia. L'impression et la numérisation de document sont soumises à l'autorisation des bibliothécaires.

La médiathèque n'est responsable ni de la qualité de l'information trouvée par l'utilisateur sur Internet, ni de la (non-)confidentialité des informations échangées.

L'utilisation de clé USB ou autre support personnel est permise pour l'enregistrement des données personnelles, avec l'autorisation des bibliothécaires.

**L'utilisateur s'engage à :**

- être responsable des sites consultés
- ne pas modifier ou détruire des informations ne lui appartenant pas (logiciels, documents, mots de passe, ...)
- ne pas installer de logiciels ou de programmes
- ne pas télécharger de fichiers payants
- ne pas accéder à des informations appartenant à d'autres utilisateurs sans leur autorisation
- ne pas interrompre le fonctionnement normal du réseau.
- ne jamais ouvrir un fichier dont il ne connaît pas l'expéditeur.
- respecter les règles juridiques : respect d'autrui, respect des valeurs humaines et sociales. Il est donc interdit de consulter ou de publier des documents qui portent atteinte à la dignité de la personne, c'est-à-dire :
  - à caractère diffamatoire, injurieux, obscène, raciste,
  - à caractère pédophile ou pornographique,
  - incitant aux crimes, délits ou à la haine.
- respecter la législation sur la propriété intellectuelle et artistique qui interdit la reproduction, représentation ou diffusion d'une œuvre de l'esprit (extrait musical ou littéraire, photographie...) en violation des droits d'auteurs ou des ayant droits, la copie de logiciels commerciaux, la contrefaçon et le piratage.
- ne pas modifier la configuration de la machine. Il est interdit d'introduire sur le disque des données personnelles. Les bibliothécaires sont en droit de supprimer ces données personnelles sans en avertir les utilisateurs
- respecter le matériel mis à sa disposition. La détérioration du matériel (micro-ordinateur, périphériques et mobilier) engage la responsabilité personnelle de l'utilisateur. La remise en état du matériel détérioré est donc à la charge de l'utilisateur responsable.

**La Médiathèque s'engage à :**

-veiller au respect de cette charte et son personnel se réserve le droit de faire cesser toute pratique qu'il ne jugerait pas conforme aux missions d'une bibliothèque et d'un espace numérique public. Un contrôle a posteriori peut être effectué sur les postes permettant de connaître la date et l'heure de consultation de sites interdits

**Tout usager qui chercherait à détourner l'esprit ou la lettre de la charte peut se voir refuser temporairement ou définitivement l'accès aux moyens multimédias de la médiathèque et s'expose à des poursuites pour agissements illicites**

***Je m'engage à respecter la charte de consultation dont je viens de prendre connaissance***

*Fait à la Médiathèque, le .....*

*NOM :*

*Prénom :*

*Signature de l'abonné,*

*Précédée de la mention « Lu et approuvé »*

***J'autorise mon enfant à consulter les ordinateurs en respect de la charte de consultation***

*NOM de l'enfant :*

*Prénom de l'enfant :*

*Signature des parents ou tuteurs :*

*Signature de l'enfant :*